

## Editorial

# LE RÊVE DEVENU RÉALITÉ



### Notre compagnie

- 400 millions de francs CFA distribués !
- Vous avez dit de nouveaux véhicules pour la production ?
- Le suspens est terminé !

### Quoi de neuf

- Encore une association des consommateurs ?
- Création du Fonds CICA Assurance

### Allo Assureur Conseil

- L'assurance MOTO'SÛR

### Quizz

## 400 millions de francs CFA distribués !

C'est connu, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, c'est pour entre autres actions, se prononcer sur les comptes arrêtés au 31 Décembre de l'année qui précède. Celle du 28 Juin 2013 n'a pas dérogé à la règle.

Ainsi, les chiffres de l'exercice 2012 ont été présentés aux actionnaires qui ont eu par la suite toute latitude pour s'exprimer sur la gestion de la société.

Une bonne partie du temps a été consacrée à la vie de L'Africaine des Assurances de Guinée Equatoriale et de L'Africaine Vie.

En effet, cela faisait déjà bien longtemps que de nombreuses inquiétudes avaient été exprimées au sujet de la création et de la gestion de ces deux filiales. Le Conseil d'Administration avait promis qu'un dossier spécial serait présenté en temps utile pour informer largement les actionnaires de L'Africaine mère sur la vie de ces deux filiales.

Eh oui ! C'est le mot qui est souvent revenu. Ainsi L'Africaine est une maman qui a donné naissance à des petits, des petites plus précisément qui selon certaines informations refuseraient obstinément de grandir malgré tous les soins dont elles bénéficiaient. Toute la grande famille réunie en conseil veut à présent savoir comment elles ont été conçues, quand exactement elles sont nées et à quel rythme elles se développent.

Après les explications fournies, votre journal a retenu pour vous l'essentiel de ce qu'il faut retenir, à savoir que L'Africaine des Assurances de Guinée Equatoriale a été créée le 14 Janvier 2005 par des opérateurs économiques équato-guinéens et L'Africaine mère. Après quelques troubles de croissance, elle se porte bien aujourd'hui et les chances que l'exercice 2013 se termine par un résultat positif sont très fortes.

## Editorial



## Le rêve devenu réalité !

Grâce à Dieu Tout puissant, de qui procède toute chose et en qui tout retourne, le rêve est devenu réalité. Le petit poisson est devenu grand. Depuis le 12 Septembre 2013, le personnel de L'AFRICAINES DES ASSURANCES a intégré ses nouveaux locaux sis à proximité du Conseil Economique et Social et dominant de sa haute stature, la Direction de l'Emigration et de l'Immigration(DEI).

Oui! Elle est là. La nouvelle bâtisse abritant le nouveau siège de L'AFRICAINES DES ASSURANCES. Elle est là, immense, splendide, majestueuse dans ses beaux habits qui forcent le regard admiratif du passant le plus occupé et le plus préoccupé.

Ce joyaux architectural est le fruit de la ténacité, de la foi et de la passion des Hommes et des Femmes qui chaque jour, déploient un trésor d'ingéniosité pour faire de leur Société, une entreprise à la pointe du développement social, économique et humain.

Ce chef d'œuvre est le produit de la Passion qui enfante les grands hommes et les grandes œuvres; cette passion qui, bien utilisée, agit en l'Homme comme la vapeur qui soulève le couvercle au-dessus de la marmite. C'est cette énergie spirituelle innovante qui a présidé au jaillissement de cette fine fleur architecturale au prix de la foi, de l'endurance et de la détermination, pour inscrire L'AFRICAINES DES ASSURANCES dans le cercle très fermé des sociétés d'assurance respectables et respectées.

Comment ne pas rendre un hommage bien mérité aux pères fondateurs de cette société qui ont vu grand dès sa création et qui continuent de poser les jalons d'une entreprise véritablement africaine avec des ramifications au cœur de l'Afrique qui gagne.

Avec la réalisation de ce projet innovant, mûri de longue date, tous les esprits sains de l'Africaine se mettront davantage en évidence dans un corps sain. Et désormais, avec ce mastodonte du quartier Zongo Ehuzu 124, l'histoire retiendra que si l'Africaine n'a pu « être pin au sommet des monts, elle est au moins broussaille au fond de la vallée ».

Mouftaou SOUHOUI



# Notre Compagnie

En ce qui concerne L'Africaine Vie, il nous est rappelé qu'au départ, elle s'appelait PAPME VIE parce que c'est bien PAPME qui avait créé une compagnie vie en janvier 2005. Pour négocier l'agrément au niveau de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) qui est l'instance suprême de régulation des marchés d'assurance de l'Afrique Occidentale et Centrale, il a été observé que ses statuts ne lui permettaient pas de gérer une société d'assurance et qu'il lui fallait absolument s'associer à un partenaire technique de référence. L'Africaine a saisi cette opportunité pour entrer dans le capital de PAPME VIE en Août 2007. La société a démarré officiellement ses activités en Décembre 2007. A la faveur de l'augmentation du capital qui est passé de FCFA 500 millions à Un (01) milliard, L'Africaine est devenue actionnaire majoritaire et pour des raisons de stratégie commerciale, la compagnie a fini par prendre la dénomination qu'on lui connaît aujourd'hui, à savoir L'Africaine Vie!

Elle a connu son premier résultat bénéficiaire fin 2010. La société se porte bien et ses indicateurs de performance sont au vert. Les premiers dividendes ont été distribués en juin 2013 à hauteur de FCFA 50 millions.

Le besoin d'information sur les filiales était tel qu'il fallait faire passer ce point de l'ordre du jour en premier.

Au point II de l'ordre du jour, il a été question du processus d'augmentation du capital social de L'Africaine mère, celle du Bénin. A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Décembre 2012, la décision avait été prise de porter le capital social de l'entreprise qui était de FCFA Un (01) milliard à FCFA Deux (02) milliards.

La Société de Gestion Immobilière du Bénin (SGI-Bénin), à qui la réalisation de cette opération a été confiée, fait le point et déclare que l'opération a été couronnée de succès. En tout, un montant total de FCFA 1,520 Milliard a été mobilisé sur le milliard initialement recherché, avec à la clé, le projet de création d'un fonds d'investissement au capital de FCFA 320 millions.

Le troisième point de l'ordre du jour a permis de savoir que le siège est fin prêt pour accueillir le personnel sauf qu'il reste à effectuer quelques contrôles portant sur l'eau, le froid, l'électricité, lesdits contrôles se justifiant par la complexité du bâtiment. Toutefois, la salle de conférence bien que d'une capacité respectable de 125 places ne pourra pas accueillir l'Assemblée Générale des Actionnaires au nombre de 287 ! Quel dommage ! entendait-on de toutes parts.

Le point IV de l'ordre du jour portant sur le rapport de gestion du Conseil d'Administration, c'est-à-dire le véritable plat de résistance de la journée a été enfin abordé aux environs de quatorze heures au moment où deux appétits étaient suffisamment aiguisés : d'une part celui des données de l'exploitation et de l'autre,

le désir tout naturel de passer à table.

Au terme de la présentation du Président du Conseil, il est à retenir que le chiffre d'affaires de la compagnie au 31 Décembre 2012 s'élève à FCFA 8,836 milliards soit un taux de réalisation de 98,81% par rapport aux prévisions et une progression de 3,49% par rapport aux réalisations de l'exercice précédent. Il importe de noter que les ratios d'équilibre et prudentiels sont favorables à la compagnie et que les perspectives pour 2013 paraissent très prometteuses.

Après la présentation des rapports des Commissaires aux Comptes et les débats qui ont suivi, on est passé à la lecture et à l'adoption des résolutions dont une retient toujours la meilleure attention des actionnaires, celle de l'affectation des résultats!



Eh oui! La résolution portant sur l'affectation des résultats qui annonce que 400 millions de FCFA soit 40% du capital seront distribués a été écoutée religieusement puis saluée par des applaudissements nourris. Cela se comprend...Lorsqu'à la fin des travaux et au moment où l'assistance s'apprêtait à passer au déjeuner grand buffet habituellement servi, le Président annonce que les chèques émis en paiement de ces dividendes seront disponibles dès le lundi (c'est-à-dire dans les 72 heures) c'était l'apothéose.

C'est donc désormais une tradition à L'Africaine, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires depuis bientôt une quinzaine d'années, c'est un rendez-vous festif!

Pour la précision, cette distribution de dividendes porte à 310% le taux de retour sur investissement des actionnaires. Qui peut dire mieux sur le marché des assurances au Bénin ?

Et que peut-on souhaiter de mieux à L'Africaine aujourd'hui si ce n'est d'aller toujours de l'avant et de viser plus haut et plus fort !

**Moumouni CHABI-SIKA**

## Vous avez dit de nouveaux véhicules pour la production ?

Les rencontres de prise de contact initiées par le Directeur Général El Hadj Mouftaou SOUHOUIIN dès son arrivée à la tête de la compagnie, ont été l'occasion pour les membres du personnel de faire état d'importantes demandes de moyens.

L'un de ces besoins était le renouvellement du parc automobile de la production qui était déjà amorti. Le Directeur Général dans son souci constant de satisfaire ses collaborateurs, a demandé et obtenu du Conseil d'Administration, les moyens pour offrir aux responsables d'entité de la production, cinq (05) véhicules flambants neufs.



La cérémonie officielle de remise de clés s'est déroulée à l'ancienne direction générale de la compagnie à la place des martyrs, le lundi 22 juillet 2013, et a réuni le staff restreint et les bénéficiaires.

Dans son allocution, le Directeur Général a rappelé que cette cérémonie fait suite à la requête des responsables de la production, dans le but de l'amélioration de leur performance. Il a souhaité qu'une bonne gestion soit faite de ces joyaux et que la réglementation en vigueur au sein de la compagnie en la matière, soit rigoureusement respectée.

Le porte parole des bénéficiaires, en l'occurrence Monsieur Sadikou OROU, Directeur des Intermédiaires, a remercié la direction générale pour ce grand geste qui leur permettra sans aucun doute d'atteindre leurs objectifs.

Il a également saisi l'occasion pour remercier le Directeur Général pour le versement des primes d'encouragement effectué à leur endroit au cours de la même période, toutes choses qui mettent les membres du personnel dans les meilleures dispositions possibles, pour relever les défis de la compagnie.

La cérémonie a pris fin par la remise effective des clés par le Directeur Général, aux différents chefs d'entités.

**Hervé TCHIAKPE**

## Le suspens est terminé !

Depuis le 12 Septembre 2013, L'Africaine des Assurances a démarré le transfert de ses entités vers son nouveau bâtiment sis au quartier ZONGO EHUZU 124, à côté du Conseil Economique et Social (CES) et en face de la Direction de l'Emigration et de l'immigration (DEI).

Qu'il nous souvienne que la pose de la première pierre de cet édifice a eu lieu le 14 juin 2007, soit depuis plus de six (06) ans.

On pourrait à juste titre dire que le projet a duré dans le temps. Mais lorsqu'on regarde la bâtisse, on doit dire honnêtement, « Salut l'artiste! ».

D'ailleurs, ce chef d'œuvre fait déjà parler de lui : certaines personnes se plaisent à l'appeler « Le labyrinthe », ou bien « La tour de Babel », d'autres comme les zémidjans, « L'immeuble Design ».

Ces différentes appellations expriment bien le génie créateur de cet édifice flambant neuf, à huit (08) étages, occupé pour le moment aux RDC, 1er, 2ème, 4ème, 5ème et 6ème étages.

Alors pour vous permettre de vous retrouver sans problème dans le « labyrinthe », consultez le tableau ci-après :

NIVEAU	ENTITES
RDC	DECLARATION SINISTRES AUTOMOBILE SECRETARIAT SINISTRES SANTE MEDECIN CONSEIL 2 SERVICE SINISTRES INCENDIE RISQUES DIVERS ET TRANSPORT FONDE DE POUVOIR BUREAU DIRECT SIEGE STANDARDISTE SALLE DE CONFERENCE
1er ETAGE	DIRECTION DES INTERMEDIAIRES SERVICES COURTAGE & SARA DIRECTION DES SINISTRES CHEF SERVICE SINISTRES SANTE SERVICE SINISTRES SANTE SERVICE SINISTRES AUTOMOBILE SERVICE CONTENTIEUX SINISTRES DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PRODUCTION DIRECTE SERVICES CAUTION & SED CELLULE RECouvreMENT & CONTENTIEUX PRIMES
2ème ETAGE	DIRECTION COMPTABLE & FINANCIERE SERVICE FINANCIER & PLACEMENT SERVICES COMPTABILITE & CONTROLE DE GESTION SERVICE REASSURANCE
4ème ETAGE	DEPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES & LOGISTIQUE SERVICE PAIE & ADMINISTRATION SERVICE LOGISTIQUE & ARCHIVES SALLE DE REUNION DEPARTEMENT MARKETING COMMUNICATION QUALITE ET REPUTATION SERVICE MARKETING & COMMUNICATION SERVICE QUALITE & REPUTATION
5ème ETAGE	INSPECTION GENERALE SERVICE AUDIT INTERNE SERVICE INFORMATIQUE ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL
6ème ETAGE	DIRECTION GENERALE SECRETARIAT PARTICULIER BUREAU DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SALLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SALLE DES BANQUETS

Nous espérons que l'emménagement s'est déroulé sans trop de perturbations pour chaque entité et que chacun a d'ores et déjà pris ses

# Notre Compagnie

marques.

Pour des besoins spécifiques ou des réclamations, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres du Comité d'Intégration du Siège, à savoir : Messieurs Hervé TCHIAKPE, Modeste COCO, Kenneth ELEGBEDE, Lawane FAGBEMI ou Madame Marionne ADJIGNON.

Bienvenus à tous !

*Lucrece BASSA (stagiaire)*

## Coup d'envoi de la 2<sup>ème</sup> édition du Tournoi « TROPHEE ASSUR »

### Entrée mitigée des GREEN STARS dans la compétition

Après la 1<sup>ère</sup> édition du tournoi « TROPHEE ASSUR » organisé en décembre 2010, l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-BENIN) récidive au grand bonheur des compagnies en lançant la 2<sup>e</sup> édition du tournoi. C'était le dimanche 22 Septembre 2013 sur le terrain de Bénin Marina Hôtel, au cours d'une cérémonie riche en couleurs.

Pour cette deuxième édition du tournoi, huit (08) équipes sont en lice. Il s'agit des équipes des compagnies ou association de compagnies suivantes :

- « Green Stars » de L'Africaine des Assurances et Africaine Vie,
- L'équipe de la NSIA ASSURANCES,
- L'équipe d'ARGG,
- L'équipe d'UBA-VIE & AVIE,
- L'équipe de la SAARB
- L'équipe de COLINA BENIN,
- L'équipe de la GAB,
- et l'équipe de la FEDAS.

La cérémonie d'ouverture a permis la présentation des huit équipes en compétition au public. Le tournoi a été officiellement lancé avec l'allocation du Secrétaire Général de l'ASA-BENIN, Monsieur Armand YE-HOUEYOU. Pour cette édition, rien n'a été laissé au hasard, puisque qu'un reporter sportif, en l'occurrence François MENSAH, journaliste à Canal 3, a été choisi pour couvrir les deux rencontres de cette journée.

Le 1<sup>er</sup> match de la compétition a opposé l'équipe du groupe NSIA à celle de d'UBA-VIE & AVIE. La rencontre est active et des deux cotés, les joueurs se montrent compétitifs. On note de beaux gestes et tirs mais le jeu reste moyen. L'équipe de la NSIA domine le match, et maintiendra le rythme jusqu'à la fin de la rencontre, avec une victoire de 1-0 sur l'équipe d'UBA-VIE & AVIE.

La deuxième affiche a opposé deux équipes qui se connaissent très bien

puisqu'elles se sont affrontées sur le même terrain lors de la 1<sup>ère</sup> édition. Il s'agit des Green Stars de L'Africaine des Assurances contre l'équipe de la SAARB.

Les Green Stars conduits par leur coach Urbain HONFO alias Gulite, ancien sociétaire d'Avrankou Omnisport, équipe de l'élite du football béninois, sont entrés dans le match en affichant toutes leurs intentions : sortir vainqueurs de la compétition.

Pour cette première rencontre, le coach Gulite a donc constitué une équipe jeune et dynamique autour du Capitaine Kenneth ELEGBEDE, et aligné l'équipe suivante :



Dès les premières minutes du jeu, le ton de la rencontre est donné avec un jeu physique et une défense rigoureuse des deux côtés. Le tandem défensif des Green Stars mène la vie dure aux attaquants de la SAARB. Ces derniers font des incursions sans succès dans la surface de réparation de L'Africaine des Assurances. La première tentative provient du capitaine de L'Africaine des Assurances, Kenneth ELEGBEDE, qui tente un tir à la 10<sup>ème</sup> minute. De nombreux coups francs ont été joués au cours de la première partie sans succès. Le match reste dynamique avec une bonne maîtrise du jeu par les Green Stars, et une bonne circulation de la balle dans le camp adverse.

A la pause, le coach Gulite donne des conseils et instructions à ses joueurs en les exhortant au calme et à une meilleure circulation de la balle.

Forts de ces recommandations, les Green Stars repartent à la conquête de but. A la reprise, les joueurs de l'équipe de la SAARB mettent la pression et sont plus agressifs. Ils dominent vers la fin de la partie mais sans mettre de but. Après une énième tentative, ils obtiendront un dernier coup franc à la lisière de la surface de réparation, heureusement sans conséquence pour le gardien de L'Africaine des Assurances. Le suspens durera jusqu'à la fin du temps réglementaire. Au coup de sifflet final, le score est demeuré nul, soit 0-0.

Les Green Stars n'ont pas démérité mais devront tout faire pour sortir vainqueurs de cette compétition. Vive le sport !

**Dupè ADANDE**

## Le personnel, sous la houlette du DG, découvre le siège de L'Africaine des Assurances.



Il a été organisé au profit du personnel L'Africaine des Assurances, une visite de découverte des locaux du nouveau siège.

Cette visite exaltante a été précédée d'une assemblée générale tenue dans la majestueuse salle de conférence du bâtiment. Elle a démarré par deux courtes prières prononcées respectivement par les chrétiens et les musulmans de la compagnie.

Dans son allocution, le Directeur Général, El Hadj Mouftaou SOUHOUIN, a souhaité au nom du Conseil d'Administration la bienvenue à tout le personnel, dans l'impressionnant édifice dont la forme architecturale particulière et inédite, renvoie à l'image d'une poule protégeant ses poussins contre les assauts d'un épervier. Cette image pourrait rappeler le rôle protecteur d'une compagnie d'assurance à l'égard des assurés et de leur patrimoine.

Le Directeur Général a ensuite rendu un vibrant hommage aux créateurs de la compagnie, aux partenaires en affaires c'est-à-dire les courtiers et les Agents généraux, aux clients sans oublier les braves et vaillants travailleurs de L'Africaine des assurances, sans qui ce joyau n'aurait pu voir le jour.

Il a par ailleurs souligné que les autorités de la compagnie en mettant à notre disposition un immeuble d'une telle envergure, ont voulu nous doter d'un cadre approprié pour nous permettre d'être plus performants et plus productifs.

La visite proprement dite du siège a ensuite eu lieu. Trois groupes ont été constitués et dirigés par des membres du comité intégration du siège, guides de l'heure. Avec eux, le personnel a arpenté les sols de « l'immeuble design » par les escaliers pour choir au 7e étage où a eu lieu, un somptueux rafraîchissement.

A l'occasion, la communauté musulmane a partagé avec les autres collègues le mouton de la « TABASKI ».

*Lucrèce BASSA (stagiaire)*

## Encore une association des consommateurs ?

L'Association Nationale des Consommateurs des Produits d'Assurance et des Institutions Financières du Bénin en abrégé « ANACOPAIF-BENIN » a vu le jour depuis le 22 juillet 2013.

ANACOPAIF-BENIN a pour mission principale d'œuvrer à l'amélioration des conditions de consommation et de vie des clients des deux (02) secteurs que sont les institutions financières et les assurances.

Pour mener à bien sa tâche, l'association se basera sur des éléments tels que le code CIMA, le code et les droits des consommateurs, les règles prudentielles bancaires, les bulletins de santé financière des institutions des deux secteurs, les rapports de la Banque Mondiale, du FMI et de la BCEAO, sans oublier les notations des agences de notation internationales.

En tant que véritable partenaire au développement, ANACOPAIF-BENIN souhaite dénoncer certaines mauvaises pratiques que l'on constate sur le terrain, aussi bien dans les banques que chez les compagnies d'assurances. Il s'agit par exemple des comportements de certains acteurs du marché contraires aux dispositions du code CIMA en ce qui concerne les assurances, et la publicité mensongère faite par les banques et les institutions de microfinance sur les taux appliqués pour les prêts.

Les assurés des sociétés d'assurance et les clients des institutions financières ont désormais une oreille attentive à leurs doléances.

Nous souhaitons donc la bienvenue à l'ANACOPAIF-BENIN et du courage dans l'exécution de sa noble mission.

Elle peut d'ores et déjà compter sur la franche collaboration de L'Africaine des Assurances.

**Dupè ADANDE**



# de Neuf ?

## Création du Fonds CICA Assurance

**Le capital de L'Africaine des Assurances passe à plus de 2 milliards de francs CFA**

**D**ans le cadre de son développement stratégique, la compagnie a choisi d'augmenter son capital pour mieux atteindre ses objectifs et nouveaux défis.

Pour ce faire, elle a décidé de porter son capital social d'un (01) milliard de FCFA à deux (02) milliards de FCFA. L'augmentation du capital s'est fait en trois (03) étapes : la première est l'incorporation des réserves, la seconde correspond à l'apport des actionnaires, et la troisième et dernière étape a consisté en un apport en numéraire par l'intermédiaire d'un fond d'investissement. C'est pour s'assurer de l'aboutissement du projet que L'Africaine des Assurances a donc eu recours à un fonds d'investissement, le Fonds CICA Assurance.

Ainsi, depuis le jeudi 29 août 2013, le Fonds CICA Assurance a été porté sur les fonts baptismaux, et fonctionnera pour une durée de trois (03) ans.

Mais qu'est-ce-que le Fonds CICA Assurance ?

Le Fonds CICA Assurance est un fonds d'investissement constitué sous la forme d'un fonds commun de placement à risques dédié uniquement aux actions de L'Africaine des Assurances. Il s'agit en fait d'une entité qui gère par le biais d'un professionnel, un capital placé dans un portefeuille d'actions.

Le Fonds est ouvert exclusivement aux actionnaires de L'Africaine des Assurances, et représente 16% du capital de la compagnie. Il est constitué par l'apport en numéraire de 320 millions de FCFA des anciens actionnaires. Les actions de L'Africaine des Assurances détenues par le Fonds sont déposées auprès de la SGI-Bénin.

La gestion du Fonds est assurée par un Comité de Direction composé de cinq (05) membres, qui rend compte de sa gestion à la clôture de chaque exercice.

*Gildasie DJEBETON*

## QUIZZ n°8

**Quelle est votre maîtrise du SMQ de L'Africaine ?**

- 1 Quels sont les axes stratégiques de développement de notre compagnie?
- 2 Quel est le rôle du Représentant de la Direction?
- 3 Qu'est-ce qu'un écart ?

**Envoyez vos réponses par email à:**

**[d\\_adande@africaine-assur.com](mailto:d_adande@africaine-assur.com)**  
**ou déposez-les au DMCQR avant le 30 novembre 2013**

## L'Africaine explique...

**Mot : Bonus / Malus**

Il s'agit d'un terme commun utilisé pour désigner le système du coefficient de réduction/majoration qui accorde aux assurés des réductions ou des majorations en fonction des sinistres qu'ils causent.

## CONTACTEZ-NOUS

Ce journal est avant tout le vôtre. C'est pourquoi l'équipe de rédaction se tient à votre disposition pour toute question ou suggestion. Nous serons heureux de recueillir votre contribution à la rédaction du prochain numéro.

Vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse **[dmcq@africaine-assur.com](mailto:dmcq@africaine-assur.com)**.

# ALLO ASSUREUR CONSEIL

## L'assurance **MOTO'SÛR**

Monsieur Robert, conducteur de taxi-moto à Cotonou, tout heureux un matin, remorqua une cliente qu'il devait déposer au marché Dantokpa. Mais imprudemment, sa moto cogna une voiture dont le feu-arrière coté chauffeur se casse. Compte tenu de la violence du choc, la moto se renversa et la cliente se cassa la jambe gauche tandis que Mr Robert lui-même perdit un orteil de son pied droit.

Le procès verbal de constat d'accident révéla une responsabilité totale du conducteur de la moto qui quelques jours plus tard se retrouva devant la justice car ne pouvant faire face aux charges nées des dégâts matériels et corporels causés à autrui par sa faute.

**Monsieur Robert est aujourd'hui en prison pour des raisons de défaut d'assurance et de coups et blessures involontaires alors qu'il aurait pu éviter une telle situation en souscrivant au produit d'assurance Moto'Sûr de L'Africaine des Assurances.**

### Qu'est-ce que l'assurance **MOTO'SÛR** ?

Il s'agit du contrat par lequel **L'Africaine des Assurances** s'engage à couvrir la moto assurée contre les conséquences dommageables provenant de la réalisation des risques et événements suivants : la responsabilité civile, la défense – recours, la sécurité du conducteur, les dommages à la moto, les dommages causés par un incendie ou une explosion, et le vol .

Avec la Responsabilité Civile, **L'Africaine des Assurances** prend en charge les dégâts corporels et matériels causés à autrui (résultant d'accidents de la circulation, d'incendie ou d'explosion causés par la moto assurée, ses accessoires ou produits servant à son utilisation, objets ou substance qu'elle transporte, ou de la chute de ces accessoires, objets, substances et produits).

La garantie Défense – Recours offre une défense civile ou pénale à l'assuré devant les tribunaux en cas d'accident, et avec le recours, **L'Africaine des Assurances** s'engage à réclamer à l'amiable ou en justice, la réparation des dommages corporels et matériels subis par l'assuré, à l'occasion d'un accident dans lequel la moto assurée est impliquée et incombant à un tiers identifié responsable.

La garantie Sécurité du conducteur couvre l'assuré contre les dom-

mages corporels qu'il pourrait subir suite à un accident de la circulation, lorsqu'il monte ou descend de la moto, ou lors de sa mise en marche.

**L'Africaine des Assurances** garantit également la réparation des dommages subis par la moto assurée à la suite d'une collision avec un corps fixe ou mobile. De même, elle assure la réparation des dommages subis par la moto assurée lorsque ces dommages résultent d'un incendie ou d'une explosion consécutive à une collision de la moto avec un corps fixe ou mobile.

Enfin par la garantie Vol, **L'Africaine des Assurances** prémunit l'assuré contre les dommages causés par le vol ou tentative de vol de la moto objet de la police et survenu dans les conditions spécifiées au contrat.

**Contre une modique somme, Monsieur Robert aurait pu se retrouver à l'abri de tels désagréments contre lesquels L'Africaine des Assurances exhorte tout propriétaire de moto de tout genre à se prémunir en se rapprochant de ses bureaux et agences installés sur toute l'étendue du territoire pour la souscription de l'assurance **MOTO'SÛR**.**

*Jean-Wilfrid HOUSSOU*

**Directeur de Publication:**  
El Hadj Mouftaou SOUHOUIN

**Rédacteur en Chef:**  
Kenneth ELEGBEDE

**Rédaction:**  
Dupè ADANDE  
Moumouni CHABI-SIKA  
Hervé TCHIAKPE  
Gildasie DJEBETON  
Jean-Wilfrid HOUSSOU  
Lucrece BASSA (stagiaire)

### **COPYRIGHT L'AFRICAINES DES ASSURANCES**

Quartier Zongo Ehuzu 124 -  
à côté du Conseil Economique et Social (CES) et en  
face de la Direction de l'Emigration et de l'Immigration

01 BP 3128 Cotonou  
Tél.: 21 30 04 83 / 21 30 19 80 / 21 30 90 90  
Fax.: 21 30 14 06

www.africaine-assur.com  
e-mail: directiongenerale@africaine-assur.com